

Satispay Extra Cashback

QUI EST LE PROMOTEUR ?

Le promoteur du programme « **Satispay Extra Cashback** » (le « Programme ») est Satispay Europe S.A. (ci-après, « **Satispay** », ou « nous »).

Satispay est un établissement de monnaie électronique qui vous permet de faire des achats dans les magasins affiliés, de recharger votre téléphone et d'échanger de l'argent avec vos amis de manière intelligente et sécurisée.

Vous pouvez nous contacter en utilisant la fonction « Contactez-nous » de notre Appli ou en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : support@satispay.com ou par courrier à l'adresse suivante : 53 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME ?

Le Programme est ouvert à tous les **consommateurs** qui ont installé l'application, **complété le processus d'inscription** au service [Consommateur Satispay](#) offert par Satispay et **accepté** de participer au Programme en suivant les instructions de l'Appli (les « Bénéficiaires »).

Par le biais du Programme, les Bénéficiaires auront le droit de recevoir un cashback (le « Extra Cashback ») sur les transactions de paiement effectuées par l'Appli selon les termes et conditions décrits ci-dessous.

COMMENT CHOISSONS-NOUS LES BÉNÉFICIAIRES ?

Nous choisissons les Bénéficiaires sur la base de **critères homogènes, objectifs et prédéterminés** par nos soins.

En particulier, les Bénéficiaires du Programme sont identifiés sur la base du **montant de la Disponibilité Totale** sur leur compte Satispay au moment **où un paiement est effectué** en faveur d'un magasin affilié.

L'expression « **Disponibilité Totale** » désigne la somme de la monnaie électronique présent:

- 👉 Dans le **Solde** sur le compte du Bénéficiaire ([cliquez ici pour plus d'informations](#))
- 👉 Dans les **Épargnes** du Bénéficiaire, à l'exclusion de la Tirelire Rémunérée ou de toute autre monnaie électronique investie ([cliquez ici pour plus d'informations](#))



N'OUBLIEZ PAS que dans la section « Profil » de l'Appli, vous pouvez toujours augmenter votre Solde en le rechargeant directement par transfert gratuit ou avec une recharge instantanée au coût de 1€ (si ton Account Satispay est habilité). Vous pouvez également modifier le Budget minimum, mais le Solde sera rechargée le lundi suivant (dans le cas d'un Budget hebdomadaire) ou le jour choisi (dans le cas d'un Budget mensuel).



Le Bénéficiaire doit détenir sur son Account Satispay, au moment où il effectue un paiement, une Disponibilité Totale correspondant aux seuils fixés par Satispay de temps à autre afin d'accéder au Programme. Le montant de la Disponibilité Totale requis pour obtenir le Extra Cashback est déterminé par Satispay à sa seule discrétion et **communiqué directement aux Bénéficiaires par e-mail et dans l'Appli.**

Satispay sera toujours libre de modifier les critères de sélection des Bénéficiaires et/ou d'en définir des critères supplémentaires.

QU'EST-CE QUE C'EST LE EXTRA CASHBACK ?

Le Extra Cashback est un **remboursement d'un montant fixe** appliqué sur les **transactions effectuées par le Bénéficiaire via l'Appli** auprès des **structures commerciales** affiliées au service Satispay Business (les « Magasins ») ;



Le montant du Extra Cashback augmente en fonction de la Disponibilité Totale de chaque Bénéficiaire au moment où il effectue un paiement en faveur d'un Magasin. Le montant du Extra Cashback est déterminé par Satispay à sa seule discrétion et est **communiqué directement aux Bénéficiaires par e-mail ou dans l'Appli.**

QUELS SONT LES MAGASINS?

Les Magasins comprennent :

- Les Magasins physiques (« offline »)
- Les E-commerce (« online »)
- Les distributeurs automatiques (« vending machines »)

Les paiements effectués dans des Magasins dont l'activité commerciale rentre dans les catégories identifiées [ici](#), ne sont pas concernés par le Programme. Le Programme peut également être interdit à certains Magasins en cas de conflit avec nos politiques internes concernant l'octroi du Cashback.

Attention ! 🙅

Si vous êtes un Bénéficiaire et, en même temps, le propriétaire ou le représentant légal de la société qui gère un Magasin, les paiements que vous effectuez dans votre entreprise ne vous donneront pas droit au Cashback.

COMMENT OBTENIR ET OÙ S'AFFICHE LE EXTRA CASHBACK SUPPLÉMENTAIRE ?

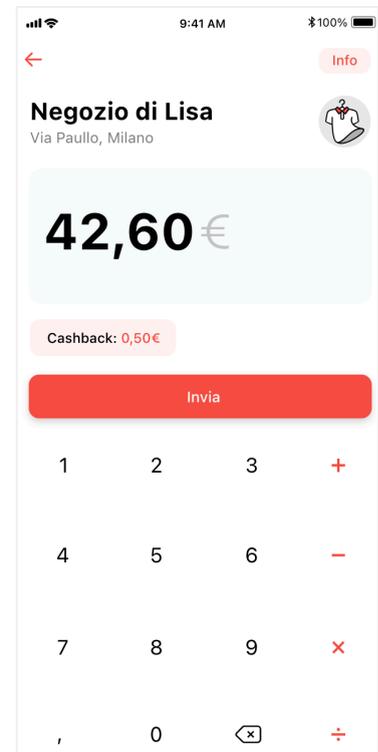
Pour obtenir l'Extra Cashback, le Bénéficiaire doit:

- **l'activer en cliquant sur le bouton** correspondant dans l'Appli
- **effectuer un achat** dans un Magasin (le « Paiement »)

Lors du Paiement, le Bénéficiaire aura le droit de recevoir le Extra Cashback applicable sur la base du montant de la Disponibilité Totale sur son Account Satispay à ce moment-là.

En tant que Bénéficiaire, vous pouvez consulter en temps réel **et à l'avance**, dans l'écran récapitulatif du paiement en cours d'effectuation, **le montant total exact du Cashback** susceptible d'être accordé 🙌.

👁️ **Si aucun montant n'est calculé à l'avance, cela signifie que vous n'y avez pas droit en tant que Bénéficiaire.**



LIMITES DU PROGRAMME

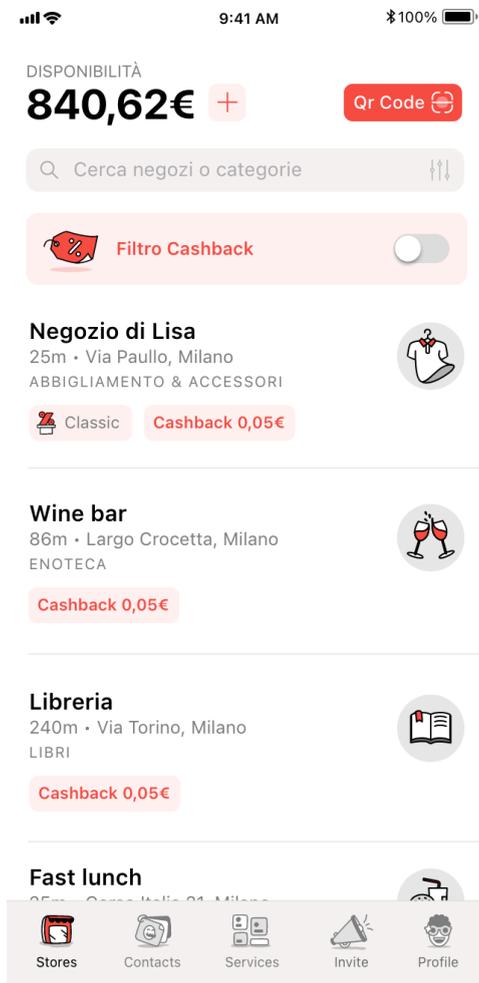
Le Programme est soumis aux limites suivantes :

- ✗ Le Bénéficiaire aura droit à l'Extra Cashback pour **1 Paiement quotidien effectué dans le même Magasin**. Tout autre Paiement effectué dans le même Magasin au cours de la même journée ne donnera droit à aucun Extra Cashback.
- ✗ Chaque Bénéficiaire aura droit à l'Extra Cashback pour un **maximum de 5 Paiements mensuels* effectués dans le même Magasin**.
- ✗ Chaque Bénéficiaire aura droit à l'Extra Cashback pour un **maximum de 30 Paiements mensuels* au total**.

* Le mois civil est pris en considération, c'est-à-dire la période allant du premier au dernier jour d'un mois, quel que soit le nombre de jours dont se compose le mois en question.

Les transactions déclenchant les limitations susmentionnées sont comptabilisées indépendamment du fait que le bénéficiaire active ou non l'Extra Cashback.

- Le Bénéficiaire n'aura pas droit à l'Extra Cashback pour les Paiements inférieurs au montant du Cashback susceptible d'être accordé (👉 par conséquent, si vous avez droit à 1€ de Extra Cashback sur la base de vos Disponibilité Totale fonds disponibles, vous devrez effectuer un Paiement de 1€ ou plus).



L'Extra Cashback versé conformément au Programme **peut être cumulé** avec toutes les campagnes promotionnelles de Cashback différentes et supplémentaires actives dans les Magasins (les « Campagnes » - termes et conditions disponibles [ici](#)) et organisées sur la base d'accords commerciaux avec nos Magasins et partenaires.

Cependant, le Extra Cashback **ne peut pas être combiné** avec autres Campagnes organisées entièrement par Satispay. Dans ce cas, vous ne recevrez que le montant le plus élevé que vous pouvez obtenir dans le cadre de ce Programme ou de la Campagne en question.

Dans la section Magasins de l'Appli, à côté du montant de Extra Cashback auquel vous avez droit en fonction de vos Disponibilité Totale, vous pouvez voir toutes les autres Campagnes actives.

OCTROI DU EXTRA CASHBACK

Lorsque le Bénéficiaire aura effectué le Paiement, l'Extra Cashback sera **crédité** dans son Solde sur l'Appli.

À tout moment, cette « transaction entrante » sera visible dans l'historique, dans la section « **Transactions** » de l'Appli.

En tant que Bénéficiaire, vous pouvez utiliser l'Extra Cashback crédité pour effectuer des **paiements via l'Appli** à des tiers affiliés aux services de Satispay, **même en cas de transactions multiples** (sauf indication contraire).

Pro tip: en tant que Bénéficiaire, vous pouvez à tout moment décider de créer votre propre tirelire numérique (cliquez [ici](#) pour plus d'informations) et choisir le crédit automatique du montant de l'Extra Cashback reçu.

En cas d'impossibilité de payer via l'Appli pour diverses raisons (telles que, par exemple, une mauvaise connexion, la non-acceptation du paiement par le Magasin, etc.) l'Extra Cashback ne pourra pas être accordé.

EXCLUSION DU PROGRAMME

Nous nous réservons le droit d'**exclure un Bénéficiaire** et/ou un **Magasin** du Programme et/ou de l'un de nos autres Programmes et, le cas échéant, de **récupérer les montants crédités** à un Bénéficiaire sous forme de Extra Cashback, dans le cas où :

 nous détectons une **utilisation non conforme** de la plateforme Satispay par rapport aux dispositions du présent Programme ou aux normes nationales ou européennes y compris de nature réglementaire ;

 nous détectons une **violation de la législation applicable** en matière de paiements autres qu'en espèce ;

 des paiements sont effectués et/ou reçus pour des services et/ou des biens appartenant à la catégorie des **jeux de hasard** ;

 en ce qui concerne les magasins hors ligne, le Magasin a **reçu des paiements** :

- pendant des **heures d'ouverture autres** que celles du magasin hors ligne déclaré publiquement ;
- **anticipés ou différés** par rapport au moment de l'achat du bien ou du service par le Bénéficiaire ;

 nous détectons un **abus** dans la manière d'obtenir l'Extra Cashback et/ou l'obtention frauduleuse ou autrement illégale du Extra Cashback.

L'exclusion prendra effet immédiatement, sans préjudice du droit des Bénéficiaires et des Magasins de nous fournir des preuves adéquates en leur faveur et d'être réadmis à participer au Programme.

Si nous constatons des anomalies telles que, sans pour autant s'y limiter, celles énumérées ci-dessus, nous nous réservons le droit de demander au Magasin et/ou au Bénéficiaire, dans un délai de 30 jours à compter de l'exécution du paiement, une copie (certifiée conforme si nécessaire) d'une pièce justificative de l'achat du bien ou du service (comme par exemple, sans pour autant s'y limiter, un reçu fiscal, un ticket de caisse ou une copie de la caisse enregistreuse).

DURÉE, MODIFICATION, SUSPENSION ET ANNULATION DU PROGRAMME

Le Programme est valable du 1 mai 2024 au **30 juin 2025**.

Nous nous réservons le droit de renouveler, modifier, suspendre et/ou annuler le Programme à tout moment. Dans ce cas, nous communiquerons notre décision à l'avance à travers une notification sur l'Appli, par e-mail ou via le site web www.satispay.com.

 **Une modification, une suspension et/ou une annulation du Programme n'aura aucun effet sur l'Extra Cashback accumulés avant la date d'entrée en vigueur de la modification/suspension/annulation.** 

TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Nous traitons les données à caractère personnel des Bénéficiaires et des Magasins dans le cadre du Programme conformément à la législation applicable en matière de protection des données personnelles. Pour plus d'informations, veuillez consulter la [politique de confidentialité](#) de Satispay.

TYPES D'ACTIVITÉS COMMERCIALES NON ÉLIGIBLES À L'ADHÉSION

Les activités commerciales, y compris celles incluses dans les classifications NACE suivantes, ne sont pas éligibles pour participer au Programme :

- Section C - Division 12 : INDUSTRIE DU TABAC
- Section O : ADMINISTRATION PUBLIQUE - Division 84
- Section R - Division 92: ACTIVITÉS RELATIVES AUX LOTERIES, AUX PARIS, AUX CASINOS
- Section S - Division 94: ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS ASSOCIATIVES
- Section U - Division 99 : ORGANISATIONS ET ORGANES EXTRATERRITORIAUX
- appartenant à la catégorie « bureaux de tabac ordinaires»
- les détaillants de cannabis légal
- les détaillants de cigarettes électroniques
- les organismes publics, associations, fondations et ONG
- les coopératives sportives et les associations sportives pour amateurs

Toutefois, nous nous réservons le droit d'exclure d'autres catégories d'activités commerciales conformément aux spécifications de chaque Campagne.

Les Paiements effectués par le Bénéficiaire dans un Magasin exclu du Programme ne lui donneront pas droit à l'Extra Cashback.